

DECISION N° 1147/25 DU 17 MARS 2025
RELATIVE A L'APPEL A CANDIDATURE POUR POURVOIR AUX POSTES DE
CHEF DE SERVICE ETUDES-INGENIERIE
ET DE CHEF DE SERVICE PATRIMOINE ET MAINTENANCE

Le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation

- Vu** la loi N° 73-00 promulguée par le Dahir n°1-01-197 du 11 jourmada I 1422 (1^{er} août 2001) portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation telle qu'elle est modifiée et complétée par la loi n°09-05 et la loi 03.10 ;
- Vu** le Statut régissant le Personnel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation ;
- Vu** la circulaire du Chef de Gouvernement n°7/2013 du 29 Avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des Etablissements Publics ;
- Vu** la décision relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilités, en sous n°1960/18 en date du 17/07/2018 ;
- Vu** la décision sous n°0121/24 du 19/01/2024, relative à la réorganisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation ;
- Vu** le budget de la Fondation au titre de l'année 2025 ;
- Vu** les nécessités de service.

****DECIDE****

Article premier :

La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation lance deux appels à candidatures relevant du Pôle Construction et Patrimoine pour pourvoir aux postes suivants :

Poste	Formation	Année/Domaine d'expérience professionnelle	Direction	Référence du poste
Chef de Service Etudes-Ingénierie	Bac+5 Diplôme d'Ingénieur en Génie Civil ou en Modélisation Mathématique et Mécanique	8 ans d'expérience dans le domaine des études et des travaux	Direction des Etudes (siège)	CS-EI-03/25
Chef de Service Patrimoine et Maintenance	Bac+5 Diplôme d'Ingénieur en Génie Civil ou Master en Génie Industriel	8 ans d'expérience dans le domaine de la maintenance et la gestion du patrimoine	Direction Suivi et Patrimoine (siège)	CS-PM-03/25

Article 2 :

Les candidatures sont ouvertes au personnel **externe** de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation.

Article 3 :

Les missions relatives au poste à pourvoir et les conditions requises pour occuper le poste sont précisées sur la fiche d'appel à candidature en annexe.

Article 4 :

Le dossier de candidature doit **obligatoirement** contenir les pièces suivantes :

1. Une demande de candidature, conformément au modèle en annexe ;
2. Une photo d'identité récente ;
3. Une photocopie de la carte d'identité ;
4. Une copie du diplôme de baccalauréat ;
5. Une copie du diplôme exigé pour le poste en question ;
6. Un projet de plan d'action illustrant la vision et la stratégie du développement de la structure ou entité en concurrence ;
7. Une copie des attestations dûment signées et cachetées par l'organisme employeur, justifiant les expériences professionnelles requises dans le domaine demandé.

Le dossier de candidature (**mis en entier dans une enveloppe**) doit être déposé au bureau d'ordre de la Fondation ou envoyé par poste (le cachet de la poste fait foi) sous pli fermé. Toute candidature parvenue à la Fondation par un autre canal sera considérée comme nulle et non value.

N.B : Tout dossier de candidature ne comprenant pas l'une des pièces susmentionnées sera systématiquement écarté.

La date limite de réception des candidatures est le 28/03/2025 à 14 heures. Passé ce délai, aucun dossier ne sera recevable.

La liste des candidats retenus pour passer les entretiens de sélection sera publiée sur les sites internet www.fm6education.ma et www.emploi-public.ma, lesdits candidats recevront une convocation par mail qui précisera l'heure, la date et le lieu de l'entretien.

Article 5 :

Les candidats retenus après examens de leurs dossiers seront convoqués pour un entretien devant une commission désignée par le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation.

Article 6 :

Le résultat définitif ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites internet www.fm6education.ma et www.emploi-public.ma.



Le Président

Youssef EL BAKKALI